

A rural landscape with a green field, sheep, and trees under a cloudy sky. The scene is framed by a birch tree on the left and a larger tree on the right. In the foreground, a concrete slab lies on the ground.

Alexis André HAUDRY

Le mystère de la tombe du marais de Robehomme

- Marie-Thérèse MATRAS -

Il est un coin de France....

... Un coin on ne peut plus charmant, dans le marais de Robehomme (14), village rattaché à celui de Bavent en décembre 1974.

Sur une parcelle qui jouxte la limite avec la commune de Varaville, à proximité d'un lieu-dit « **La Londe** », sur le chemin de l'Anguille, une sépulture isolée est posée là, depuis bientôt 200 ans, sans inscription visible.

Seuls quelques habitants peuvent évoquer « *un Monsieur, qui n'était pas de la région* » ...

Les mieux documentés parlent d'un ingénieur en chef des travaux maritimes du Port du Havre qui aurait « *dirigé les grands travaux de drainage des marais de la Dives. Il en était très fier, c'est pourquoi il voulut que son corps repose à cet endroit.* »

Parfois écrit **Audry**, parfois **Aubry**, son prénom n'est jamais cité.

En 2020, la municipalité de Bavent-Robehomme envisage la restauration de la sépulture et l'aménagement du site. Mais cela demande quelques recherches préalables.





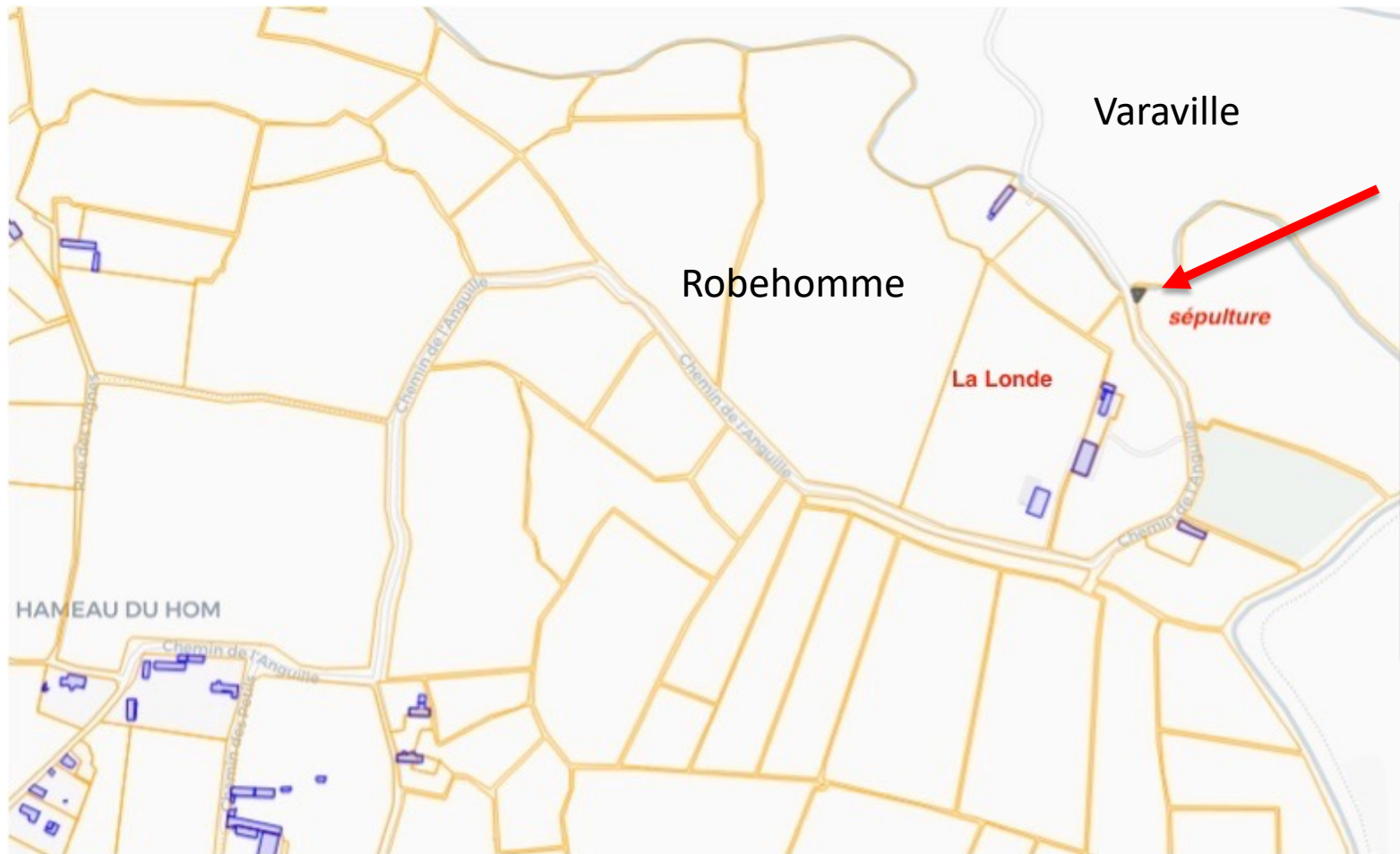
Réservé
aux abonnés

Bavent. Enquête autour d'une tombe mystérieuse

Dans les marais de Bavent, une sépulture du XIXe siècle, sans nom, fait partie du paysage. La commune a décidé de réhabiliter le lieu et son histoire. Le village mène l'enquête !



Marie-Thérèse Matras, enquêtrice hors pair à Bavent, Laurent Marie, maire délégué de Robehomme, et Jean-Luc Garnier, maire de Bavent, au milieu des marais, où la tombe de l'ingénieur Audry sera bientôt mise en valeur. | OUEST-FRANCE



La parcelle répertoriée « 149 » sur le **cadastre actuel** de Bavent jouxte la limite administrative de Varaville, à proximité d'un lieu-dit « La Londe », sur le chemin de l'Anguille.

Quelques exemples qui alimentent la confusion sur le nom de l'ingénieur

- -Dans un bulletin municipal de 2013 d'une commune voisine :

« Les derniers grands travaux d'assèchement ont été dessinés et surveillés par l'ingénieur maritime du Havre **Monsieur Aubry** : vous pouvez voir sa tombe lors d'une promenade dans le chemin de l'Anguille au lieu dit « La Londe ».

- - Sur un site internet proposant une randonnée autour de Robehomme :

« **Monsieur Aubry**, ingénieur en chef des travaux maritimes du Havre, a aménagé les canaux de Robehomme et avait demandé, à ce titre, le privilège d'y être enterré. Son inhumation au coeur des marais en **1803¹** provoqua de nombreuses protestations dont celle du curé du village qui s'éleva contre l'autorisation² accordée par l'évêque de Bayeux d'être enterré en ce lieu.

Au cours du circuit, lorsque vous emprunterez la route sinueuse du chemin de l'Anguille, arrivé au lieu dit "La Londe", vous verrez la tombe de **M. Audry** grâce à qui les marais de Robehomme sont devenus des espaces propres au paturage des animaux d'élevage. »

1 - Cette date est erronée. Nous découvrirons ultérieurement sa date de décès en 1823.

2 - Ce n'est pas vraiment ce qui a été mis à jour à la fin de cette recherche.

L'IMPASSE DES PREMIÈRES RECHERCHES

La sépulture daterait du début du 19^{ème} siècle, 1803, ou 1823 selon les informations éparses et sans références valables. Il faut en trouver les sources, donc les preuves, d'où de multiples consultations sans trace de cet ingénieur.

* **toutes les archives de Robehomme ont brûlé dans l'école en 1944.**

* **différents exposés de l'Association des marais de la Dives**

Archives départementales du Calvados et autres Archives.

* **Mémoire universitaire de géographie** sur les marais de la Dives

* **les délibérations du conseil municipal** ne figurent qu'entre 1832 et 1874

* **les registres de l'état-civil** ne montrent pas d'enregistrement de son décès dans cette commune

* **les recensements de population** ne commencent pas avant 1836 et aucune famille de ce nom n'y figure

* **la presse normande de l'époque** est presque inexistante

* **les autres archives communales consultées** aucune référence concernant cet ingénieur

* **Archives diocésaines de Bayeux**

* **Actes de catholicité aux Archives Départementales**

* **Archives de l'Ecole d'ingénieur des Ponts-et-Chaussées**, école fondée en 1747

Les autres écoles d'ingénieur ne furent fondées qu'après la révolution.

Des ingénieurs portant le nom « AUBRY » figurent bien dans ces archives, mais sans cohérence de lieu ni d'époque avec « notre ingénieur »

* **Service documentation de la DRAC** (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui nous communique le scan* de la page 362 du livre « **Le patrimoine des communes du Calvados** » où la tombe de l'ingénieur « **Audry** » est bien répertoriée à Robehomme.

Car pendant le confinement (mars-avril 2020), certaines démarches sont momentanément limitées.

EXEMPLE DE FAUSSE PISTE
Archives de l'école d'ingénieurs des Ponts et Chaussées

Aubry Pierre Henry , Français Élève
du corps 1752, A Ms fol. 1911 non pag.

Aubry François, Français Élève du corps 1756 _ 1757 - 1758, X
Ms 3273/1 _ Ms fol. 1911 31 _ non pag.

. *Pierre, François Aubry-Dubochet*

- *Né le 13 septembre 1737 à La ferté-milon (Aisne - France)*
- *Décédé le 7 septembre 1800 à La ferté-milon (Aisne - France)*



Ce n'est pas l'ingénieur que l'on cherche car, vu sa biographie, il n'a jamais travaillé dans les marais de la région normande



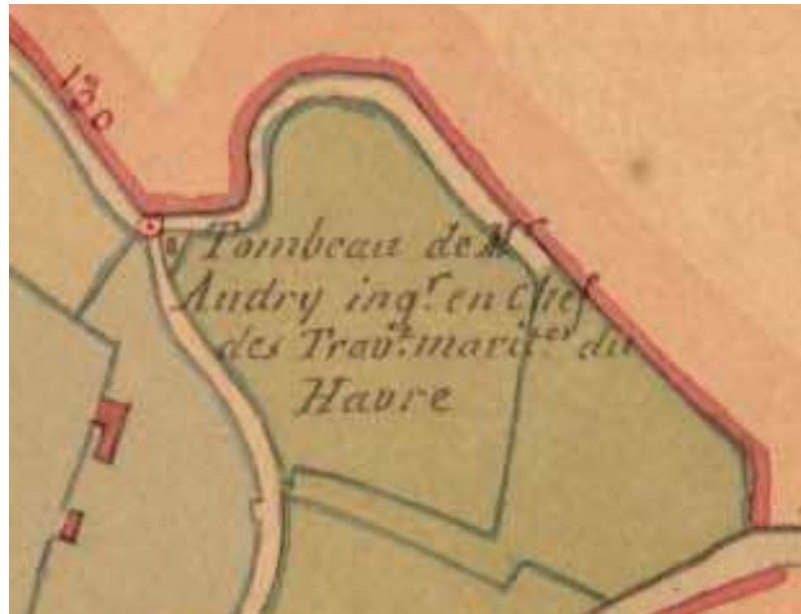
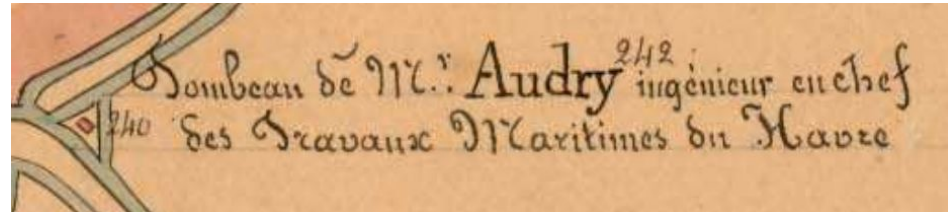


TOMBE
 Début du XIX^e siècle
 Granit
 Marais de Robehomme 14080210
 Cette tombe est perdue dans les marais entourant Robehomme. Sur le cadastre napoléonien, elle est signalée dans une petite pièce de terre prévue pour elle. Il s'agit de la tombe de M. Audry, ingénieur en chef des travaux maritimes du Havre. Il passe pour avoir aménagé les canaux du marais de Robehomme et, à ce titre, aurait demandé le privilège d'y être enterré.

Dans le livre « **Le patrimoine des communes du Calvados** » il est cité « **M. Audry** », en référence **au cadastre napoléonien** établi en 1826.

Ce nom Audry se propage à travers quelques articles et notes touristiques : site internet, brochures .. Parfois avec la faute évidente « Aubry » qui est un patronyme plus commun en France.

Mais la preuve officielle de son état civil reste encore introuvable.



Extrait du
 Cadastre napoléonien
 (parcelle 240)

LA SUITE DES RECHERCHES

- Office de tourisme de Cabourg : On m'y propose une carte des marais
 - Bibliothèque en ligne GALLICA : « Statistiques monumentales des communes du Calvados » 1850 - Arcisse de Caumont -
 - Fonds normand de la bibliothèque de Caen : 343 numéros pour 3988 articles (aucun résultat par le moteur de recherche de Gallica)
 - Recherche des contributeurs du livre sur le Patrimoine des communes du Calvados : l'article est très ancien et personne ne peut me dire qui l'a rédigé
 - Archives du Ministère de la Marine : 3 espoirs de pistes, mais 3 impasses
 - Archives du Havre : rien à Audry ou Aubry
 - J'en arrête la liste, notre ingénieur reste un mystère
-
- Donc, en résumé : pas de nouvelle d'information, pas de prénom

Puis un jour

Puis un jour une bouteille à la mer

Le recensement de toutes ces impasses est envoyé à des amis, qui en parlent à des amis....

Et parmi eux, François Roughol, généalogiste zélé, et patient, reprend mes recherches et la liste des élèves sortis de l'école des Ponts-et-Chaussées. Il dépasse la lettre A, et trouve, **à la lettre H**, un ingénieur **HAUDRY Alexis** dont la date de décès est cohérente avec la vie de notre ingénieur.

(Notons au passage qu'une personne ayant travaillé sur les marais avait affirmé que ce « Monsieur Aubry » n'avait pas fait cette école d'ingénieur. Moralité, ce n'est pas parce qu'on ne trouve pas que ça n'existe pas ! »

**Ingénieurs
des Ponts-et-Chaussées
(1748-1932)**

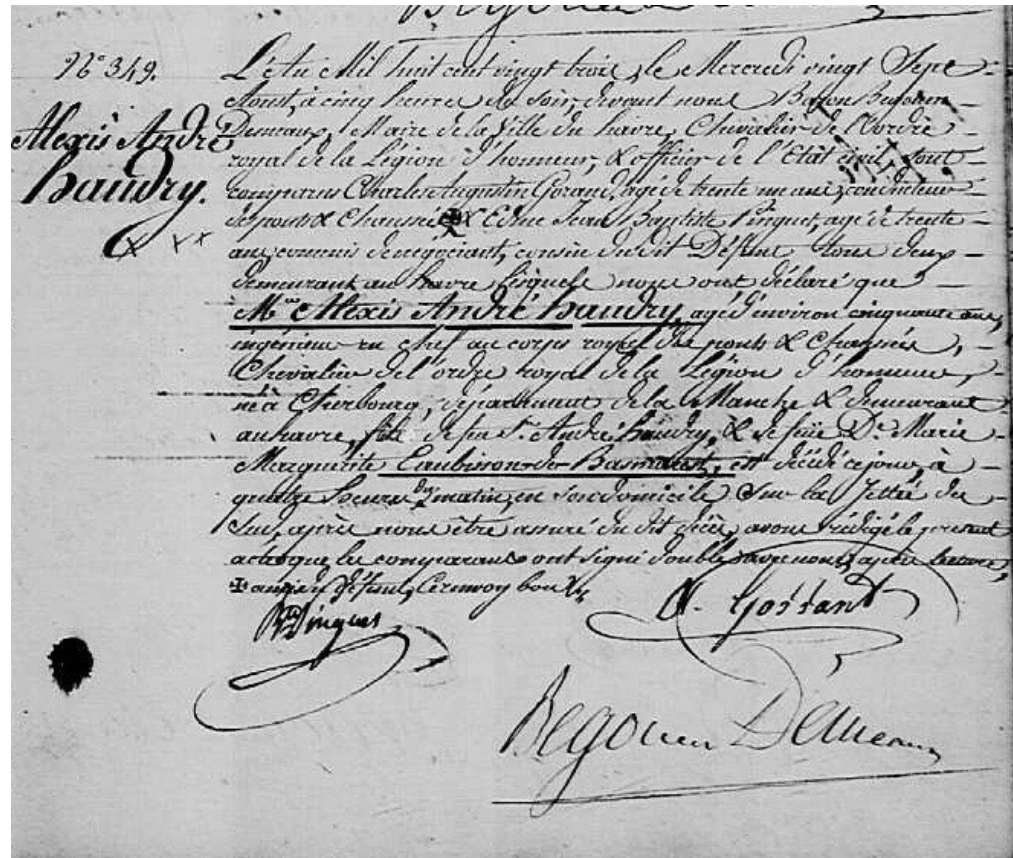
HAUDRY (Alexis)
Date de naissance : 21 mai 1773
Date de décès : 27 août 1829
F/14/2243/1

Et enfin, son acte de décès est bien retrouvé dans les registres d'Etat civil de la ville du Havre

HAUDRY Alexis André
mais il est décédé le 27 août 1823.....
et il est né le 20 mai (voir plus loin) !

Nous l'avions auparavant cherché à « Audry, mais le graphisme de l'époque a fait que l'acte ci-contre est passé inaperçu.

La transcription de l'acte suit, l'orthographe d'origine est conservée.



Transcription de l'acte de décès - Registre d'Etat-civil du Havre Archives départementales 76

N° 349 - Alexis André Haudry

L' An 1823, le mercredi 27 août, à 5 heures du soir, devant nous Begouën Desneaux, maire de la Ville du Havre, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, et Officier de l'Etat civil, sont comparus Charles Augustin Gorand, âgé de 31 ans conducteur des ponts et Chaussées et Edme Jean Baptiste Pinguet, âgé de 30 ans, commis de négociant, cousin du dit défunt, tous deux demeurant au Havre, lesquels nous ont déclaré que **Mr. Alexis André Haudry, âgé d'environ 50 ans**, ingénieur en chef au Corps royal des Ponts et chaussées, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, **né à Cherbourg**, département de la Manche, et demeurant au Havre, **fils de feu André Haudry et de feu Marie Marguerite Caubisson de Basmarest**, est décédé ce jour à 4 heure du matin, en son domicile sur la Jettée du sud, après nous être assuré du dit décès avons rédigé le présent acte que les comparants ont signé double avec nous après lecture.

(André Begouën-Demeaux, maire, nommé par le roi le 20 juin 1821)

Archives départementales 76

- * **Tables décennales - Le Havre 1823 - 1832 (4E 09900) voir page suivante**
- * **Registres d'Etat-civil - Le Havre - Cote (4E 08655) page 89, N° 349**

Les erreurs sont fréquentes dans les archives, et ailleurs, et cela explique parfois qu'un patronyme se modifie au fil des ans, ou que la transcription d'une date soit fautive. La liste des anciens élèves de l'école des Ponts-et-Chaussées cite le décès d'Alexis-André HAUDRY en l'an 1829. Or, son acte de décès et les tables décennales coïncident pour **confirmer la date du 27 août 1823**.

**Archives départementales 76 - Données de l'Etat-civil en ligne –
Tables décennales 1823 -1832 (4E 09900) Havre (Le) > Tables décennales
Décès :**

batot	Augustine	20 juil	1823
benoist	Henriette	29 juil	1823
beurd	Rose Victoire fme de C...	13 août	1823
bourdy	Pierre Philippe	26 août	1823
bourdan	Alexis André	27 août	1823
	Marie Anne f- fontaine	3 juil	1823

Un acte de décès fournit souvent les informations suffisantes pour trouver l'acte de naissance, et c'est ici le cas. Alexis André HAUDRY est né à Cherbourg, en 1773, **enregistré à la date du 21** sur les tables décennales, pour un enfant « **né d'hier** » comme il est noté sur l'acte de déclaration de naissance, donc il est bien **né le 20 mai**, d'où la confusion fréquente que l'on constate dans les différentes pièces de sa biographie..

Acte de naissance - Archives départementales de la Manche

* Tables décennales

Cote : 5MI 1421
1668-1792
page 235

	noms de Famille.	Prénoms	dates	noms de Famille	Prénoms
	Henry	Angelique marie	may 12.	Lemagnen	M. i. pre
	Coumans	Marg. aurostain	14.	Saubert	sciois aze
	quentin	Jean chenevet	19.	Le cowtois.	Jos. Gene. bon
	bdmon	Jean dote	20.	Dubamet.	Jos. fic. aurostain
mil 3.	tison	J. Jacques.	21.	Lucas	Jean pierre
4.	Malvire	susanne sciois		haudry	alexis andré
5.	quoniam	M. Joseph.	25	Langlois	M. Thérèse Bourne
				Le dds	J. J. melchior

* Registres paroissiaux

5MI 1453-1454
Année 1773,
Baptêmes, naissances,
page 165

May: 1773
Le vingt et un de May Mil sept cent
soixante trois par les bapteme pour l'addition
Alexis pas nous Denis Alexandre sebreus pretres
Andre Desherbourg Alexis Andre né Drieu du
naudry legitime Mariage du sr Andre Naudry
receveur general des fermes du royaume de Cherbourg
Dame Marie Marguerite Caubisson de
Dasmarest et de sr Jean Thomas
Alexis Caubisson fitourelle de Dame
Marie Caubisson femme du sr Solie
Bourgeois ce qui sont signés avec nous
L. Caubisson, fitourelle Caubisson Solie
J. H. de Secher
Bitt

Transcription conforme à l'original de l'acte de naissance
Registre d'Etat-civil de Cherbourg
Archives départementales de la Manche

May 1773

Alexis André HAUDRY

Le 21 de May de l'an 1773 a été baptisé sous condition par nous Denis Alexandre Letrecher prêtre de Cherbourg **Alexis André né d'hier** du légitime mariage du sieur André Haudry receveur général des fermes du Roy* à Cherbourg et dame Marie Marguerite Caubisson de Basmarest et a été parin le sieur Jean Thomas Alexis Caubisson Latourelle assisté de dame Marie Caubisson veuve du sieur Soleil, tous bourgeois, ce qu'ils ont signé avec nous

A Caubisson Latourelle

Caubisson Soleil

D. A. Letrecher ptre

Son identité étant enfin révélée, le dépouillement des bobines de l'état-civil de Cherbourg nous font retrouver l'acte de mariage de ses parents le 14 juillet 1772, puis l'acte de naissance d'un autre enfant le 19 juin 1774, puis les actes de décès de chacun de ses parents.

Ces actes nous informent également sur les familles d'origine. Et il est assez étonnant de découvrir que la grand-mère paternelle d'Alexis-André portait le nom de AUBRY, (écrit AUBRI dans les tables décennales pour le décès d'André HAUDRY son mari.)

* Voir le *génogramme familial* sur la page suivante

* Voir page 37 en annexe documentaire ce qu'est un « receveur des fermes du roi » et des « aydes »¹⁵

Génogramme simplifié de la famille HAUDRY

François HAUDRY

Receveur général
des gabelles d'Abbeville

Françoise Catherine
AUBRY



André HAUDRY

Receveur général des fermes du Roy
et des aydes, à Cherbourg
Dcd 3 déc 1793 à 60 ans à Cherbourg
Né à Paris Paroisse
St Jacques de la Boucherie

Parrain & marraine :

Sieur Alexis CAUBISSON LATOURELLE
Dame Marie CAUBISSON Vve SOLEIL

Mariage 14 juillet 1772
à Cherbourg



Alexis André HAUDRY

Né le 20 mai 1773 à Cherbourg
Dcd au Havre le 27 août 1823

Alexis François
CAUBISSON de BASMAREST

Marie Marguerite VASTEL
dcd à Tourlaville



Marie Marguerite
CAUBISSON

Née à Cherbourg,
Dcd 21 oct 1800
à 68 ans - à Tourlaville

Alexis CAUBISSON
LATOURELLE



Anne Elisabeth Sophie HAUDRY

Née le 19 juin 1774 à Cherbourg

Parrain & marraine

- Louis HAUDRY, Curé
- Anne Elisabeth AUBRY

Les découvertes de François Roughol ne s'arrêtent pas à l'identité de l'ingénieur Haudry

L'acte de décès mentionne que Alexis-André Haudry était titulaire de la légion d'honneur, et il en a trouvé les preuves. **La Légion d'honneur lui fut décernée le 5 août 1814.**

CHANCELLERIE.

1.^{ère} DIVISION.

LÉGION D'HONNEUR.

Paris, le 5 Août 1814.

N.º d'ordre.

192

à Monsieur *Haudry*
Chevalier de la Légion d'honneur, *Ingénieur en chef des ponts et Chaussées*

LE ROI vient de vous nommer *Chevalier* de la Légion d'honneur.

Je m'empresse, Monsieur, de vous annoncer la grâce que SA MAJESTÉ vous a accordée.

*Joseph
F. Empain de Bours*

J. P. de Bours



y

Je soussigné Alexis André
Haudry, Ingénieur en Chef de 2^e classe
des Ponts et Chaussées, Chevalier de l'Ordre
Royal de la Légion d'honneur, déclare
que ses prénoms ont été omis dans la
lettre d'avis qui lui a été adressée le cinq
sept 1814 par Monseigneur l'archevêque
de Malines, et que son second prénom
(André) a été pareillement omis dans
l'état de ses services, extrait des
registres de la Direction Générale des
Ponts et Chaussées. Ses prénoms doivent
être écrits dans le même ordre que ci-dessus,
conformément à son acte de naissance joint
au procès verbal d'individualité.

Fait à Paris le 12 octobre 1816.

Haudry

Joseph Parry
Secrétaire du Bureau

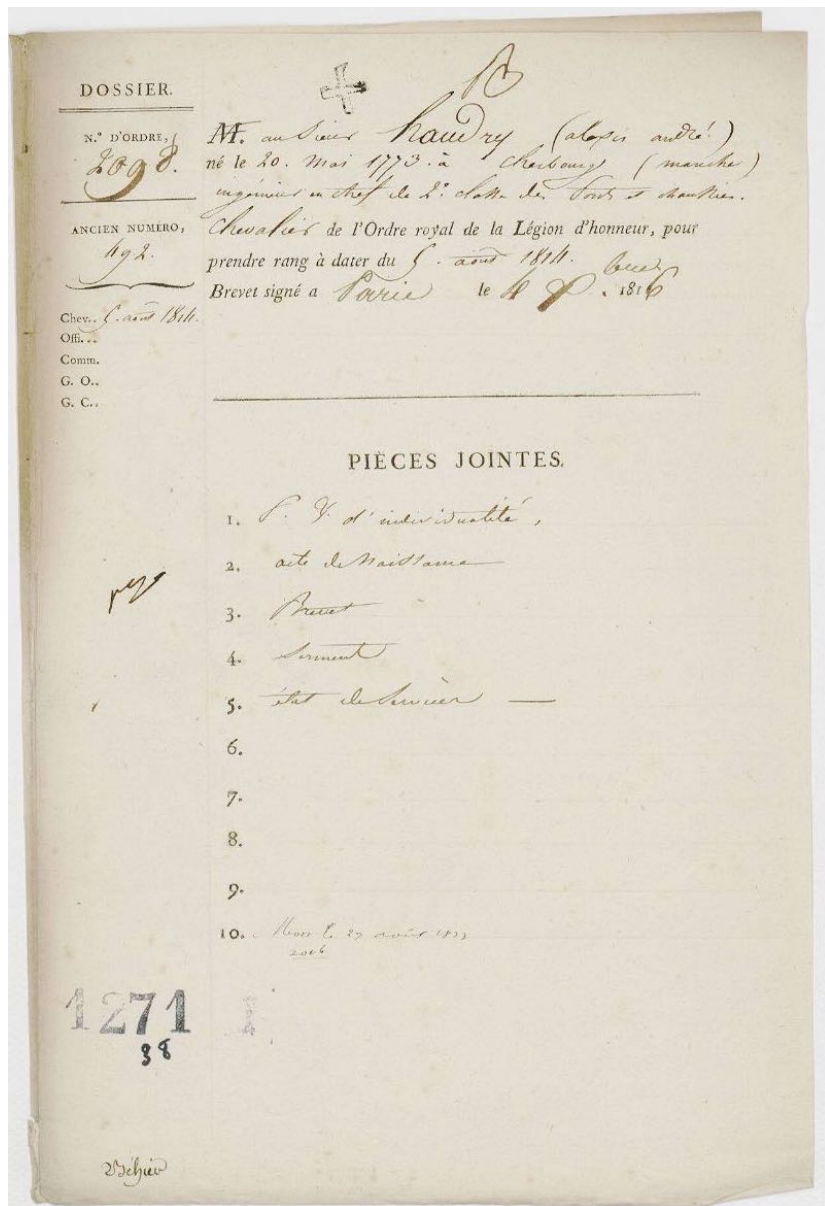


Lettre de Alexis-André HAUDRY Du 12 octobre 1816

**Pour demander la rectification de
l'attestation de la Légion d'honneur en
raison de l'omission de ses prénoms.**

Il est surprenant de constater que le problème de l'omission de ses prénoms en 1814 sur le certificat de la légion d'honneur s'est répétée dans plusieurs documents qui le concernaient.

Alexis-André HAUDRY constitue un dossier en vue de faire rectifier l'omission de ses prénoms sur le certificat d'attribution de la légion d'honneur.



DOSSIER n° 2098

Ancien numéro : 492

Au Sieur Haudry (Alexis, André)
Né le 20 mai 1773 à Cherbourg, Manche
Ingénieur en chef de 2^{ème} classe des
Ponts-et-Chaussées,
Chevalier de l'Ordre royal de la Légion
d'honneur, pour prendre rang à dater du 5
août 1814
Brevet signé à Paris le 4 octobre 1816

PIECES JOINTES

- 1- P.V. d'individualité
- 2- acte de naissance
- 3 – Brevet
- 4 – Serment
- 5 – Etat de services

.....

10 – Mort le 27 août 1823

Grande Chancellerie de l'ordre Royal de la Légion d'honneur Procès - Verbal d'individualité

Pour servir à l'inscription des Membres de l'ordre Royal de la Légion d'honneur,
sur les nouveaux Registres matricule et Listes Officielles

Aujourd'hui, 12 octobre 1816

Par devant nous, Gme Antoine Séry, Chev. De l'Ordre Royal de la Légion d'honneur, est comparu Mr Alexis-André-Haudry, Ingénieur en chef de 2^{ème} classe des Ponts et Chaussées, Chevalier de l'ordre Royal de la Légion d'Honneur Que nous déclarons bien connaître, nommé Chevalier de l'ordre Royal de la Légion d'Honneur le 5 août 1814 sous le numéro d'ordre 492. Ainsi qu'il résulte,

- 1° De la lettre d'avis de membre de l'ordre Royal de la Légion
 - 2° De son acte de naissance
 - 3° de l'état de ses services
 - et 4° De la pièce explicative de l'oubli de ses prénoms dans la lettre d'avis et de l'un de ses prénoms dans l'état de ses services
- lesquelles (5) cinq pièces par nous paraphées demeurent annexées au présent Et qu'il a inexactement été désigné sur la lettre d'avis de l'ordre Royal de la Légion d'honneur, sous les noms et prénoms de Mr HAUDRY, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, ses noms et prénoms devant être, d'après son acte de naissance, écrits ainsi sur les nouveaux registres matricules et listes officielles.

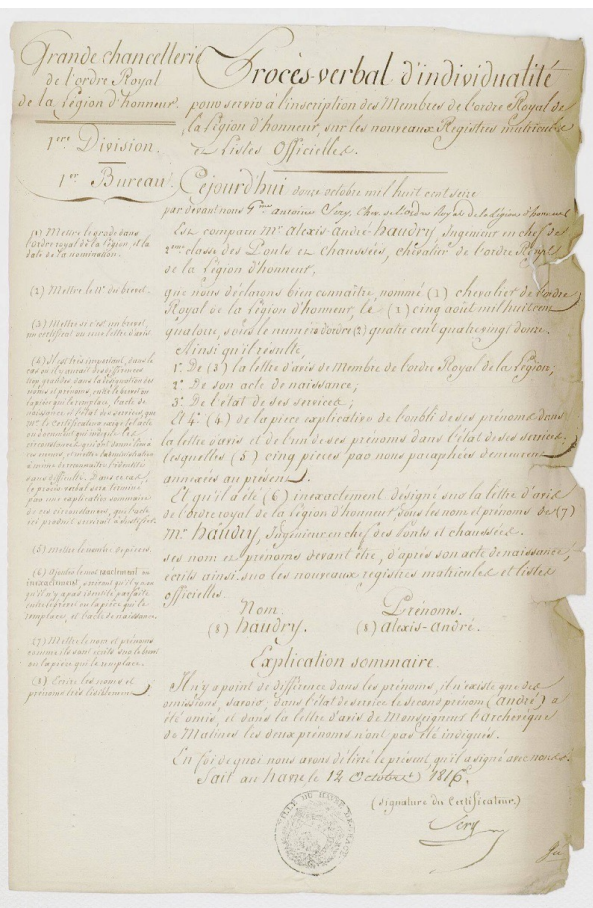
Nom	Prénoms
HAUDRY	Alexis-André

EXPLICATION SOMMAIRE

Il n'y a point de différence dans les prénoms, il n'existe que des omissions, savoir, dans l'état de service le second prénom (André) a été omis, et dans la lettre d'avis de Monseigneur l' Archevêque de Malines les 2 prénoms n'ont pas été indiqués.

En foi de quoi, nous avons délivré le présent, qu'il a signé avec nous.

Fait au Havre, **le 12 octobre 1816**



437



Mairie de Cherbourg.

Extrait Du Registre Des actes de Naissance
de la ville de Cherbourg, Département de la
Manche, pour l'année mil sept cent soixante
treize.

Le vingt & un de Mai mil sept cent soixante treize, a été
baptisé, sous condition, par nous Denis alexandre Le Crocher, prêtre
de Cherbourg, alexis andré, né d'hier du légitime mariage
du s^r andré haudry, Notaire général des fermes du Roi
à Cherbourg, & Dame Marie Marguerite Caubisson de basmarot,
et a été parrain le s^r Jean thomas alexis Caubisson La Nouvelle,
assisté de Dames Marie Caubisson veuve du s^r Soleil, tour
bourgeois; ce qu'ils ont signé avec nous.

signés, A. Caubisson la Nouvelle, Caubisson Soleil & D. A.
Le Crocher, p^{re}.

pour parachever
l'année susdite.



Le présent extrait délivré par le Maire
de la ville de Cherbourg, sous signé, ce vingt
six juillet mil huit cent soixante.

Collons

Vu par nous président du tribunal
Civil de Cherbourg, sous signé, ce vingt
sept juillet mil huit cent soixante
pour la légalisation de la signature Collons Maire
de Cherbourg approuvé & que foi doit être
apportée
Cherbourg le 27 juillet 1816



V. L.

Collons
Maire

Pièces jointes à sa requête

Pour obtenir l'ajout de ses prénoms
sur son attestation d'obtention de la
Légion d'honneur

1-Extrait d'acte de naissance de la mairie de Cherbourg

Naissance le 20 mai, baptême et
déclaration de naissance le 21 mai 1773

EXTRAIT du REGISTRE des ACTES de
NAISSANCE de la VILLE de
CHERBOURG du 26 juillet 1816

GRANDE
CHANCELLERIE.

1.^{re} DIVISION,

1.^{er} BUREAU.

ORDRE ROYAL
DE LA LÉGION D'HONNEUR.

FORMULE DU SERMENT.

JE JURE d'être fidèle au ROI, à l'honneur et à la Patrie ; de révéler à l'instant tout ce qui pourrait venir à ma connaissance, et qui serait contraire au service de SA MAJESTÉ et au bien de l'État ; de ne prendre aucun service et de ne recevoir aucune pension ni traitement d'un Prince étranger, sans le consentement exprès de SA MAJESTÉ ; d'observer les lois, ordonnances et réglemens, et généralement faire tout ce qui est du devoir d'un brave et loyal Chevalier de la Légion d'honneur.

Au Havre le 12 octobre ~ 1816

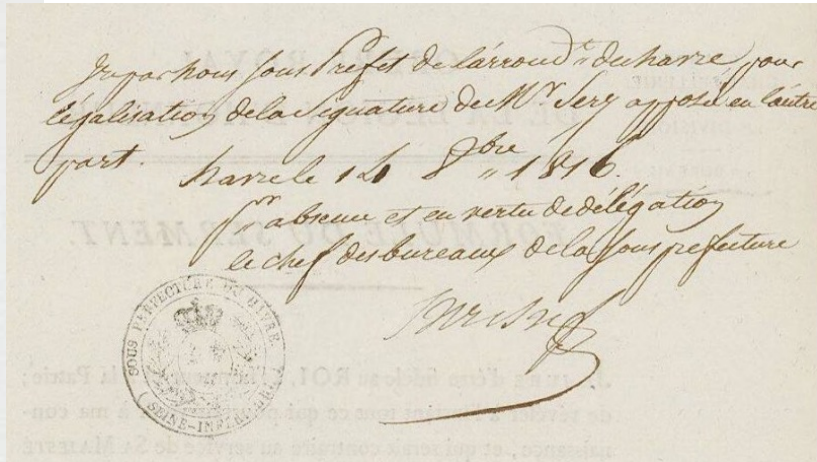
Vous paraissez
Le Maire du Havre.

Dandry

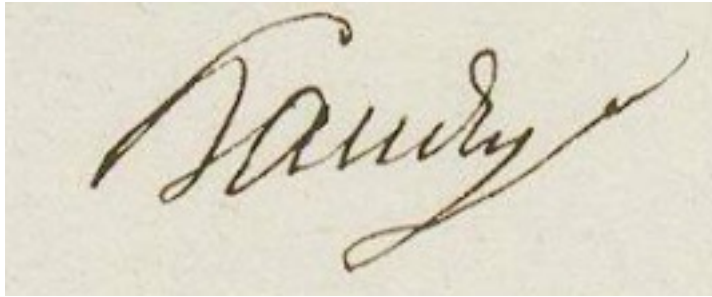


Jus par vous reçu de la main de
Havre pour les délégations de la
Signature de Dandry
Lery
Jü

2- Formule de serment



Signature



3- Etat de Services de M. Haudry (Alexis) Ingénieur en chef de 2^{ème} classe des Ponts et Chaussées, Chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'honneur

Né à Cherbourg, Département de la
Manche, le 21 mai 1773.

Entré à l'Ecole Polytechnique, le 21
septembre 1794

Admis à l'Ecole des Ponts et Chaussées, le 4
janvier 1797,

Nommé Ingénieur ordinaire dans le
Département de la Somme, le 11 janvier
1798,

Envoyé en la même qualité au port de
Cherbourg, le 22 mai 1799 pour suivre le
travail maritime

Passé en cette qualité au port du Havre, le
1^{er} février 1801.

Confirmé Ingénieur ordinaire de 1^{ère} classe
au port du Havre, le 28 mai 1805

Attaché au service du port du Havre et de
Fécamp le 13 mars 1811

Nommé ingénieur en chef de 2^{ème} classe le
1^{er} mai 1812, et chargé à dater du 1^{er} avril
au service des ports maritimes du
département de la Seine-inférieure.

Etat de services de M. Haudry (Alexis)
Ingénieur en chef de 2^{ème} classe des Ponts & Chaussées, Chevalier
de l'Ordre Royal de la Légion d'honneur.

Né à Cherbourg, D^{pt} de la Manche, le 21 Mai 1773.

Entré à l'Ecole Polytechnique, le 21^{er} Sept^r 1794.

Admis à l'Ecole des Ponts & Chaussées, le 4 Janvier 1797.

Nommé Ingénieur ordinaire dans le D^{pt} de la Somme, le 11 Janvier 1798.

Envoyé en la même qualité au port de Cherbourg, le 22 Mai 1799

pour suivre le travail maritime.

Passé en cette qualité au port du Havre, le 1^{er} Février 1801.

Confirmé Ingénieur ordinaire de 1^{ère} classe au port du Havre, le 28 Mars 1805.

Attaché au service du port du Havre et de Fécamp, le 13 Mars 1811.

Nommé Ingénieur en chef de 2^{ème} classe le 1^{er} Mai 1812, et chargé

à dater du 1^{er} Avril, au service des ports maritimes du Département

de la Seine-inférieure.

Je présente l'état de service certifié véritable sans
l'omission faite ci-dessus du second de nos prénoms (Alexis)
au Havre le 20 Septembre 1816

Haudry

H.

Sous paraphe
Perruchon du Havre

H.

Le Paraphe, Comité d'Etat, Directeur Général
des Ponts & Chaussées de la Seine-Inférieure

Alexis André Haudry était également membre de la Société académique de Cherbourg

Dans la liste par ordre chronologique d'entrée des membres de la Société académique, on le trouve en 1808, et ses prénoms n'y sont pas non plus cités !

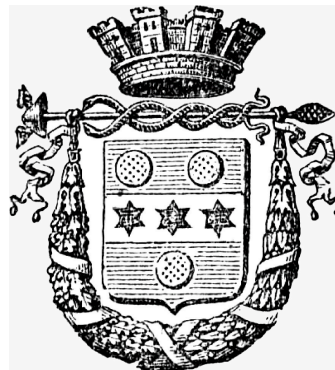
Membres titulaires de l'année 1808

Haudry, ingénieur des ponts et chaussées au Havre

Société royale (puis nationale) académique de Cherbourg.

La *Société nationale académique de Cherbourg* (ou *Académie de Cherbourg*) est une *société savante* française, fondée à *Cherbourg* en 1755.

Alexis-André HAUDRY a-t-il rédigé un mémoire ? Probablement, mais sur quel sujet ? Nous ne l'avons pas encore trouvé, car la liste des mémoires n'est donnée sur ce site qu'à partir de 1833. (Voir peut-être aux archives de la ville de Cherbourg ou aux Archives Départementales)



A.A. Haudry : premier bilan

1- Les preuves fiables

- sa biographie
- ses états de service

2- Les questions en suspens

- son inhumation dans le marais et la polémique ?
- le lien entre le propriétaire du terrain et A.A. Haudry ?

3- Pièges et erreurs

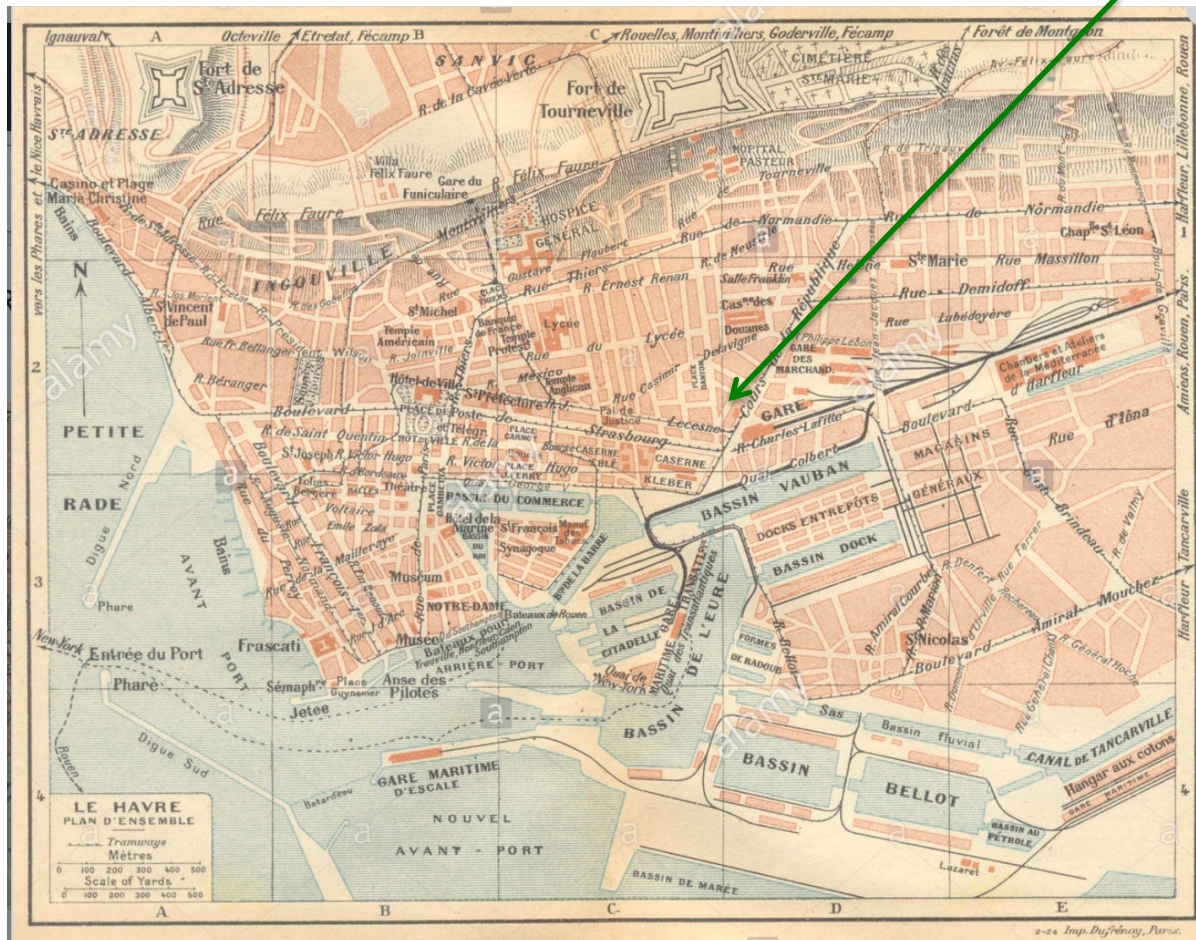
- Quand on n'a pas trouvé une info, cela ne veut pas dire qu'elle n'existe pas
- Une personne compétente a aussi le droit de se tromper, donc, toujours vérifier les sources des infos recueillies

4- Alors, des recherches à poursuivre...

Une rue « HAUDRY » dans la ville du Havre

Une trace de cette rue a été trouvée en 1867 dans un livre intitulé « Les enfants du Havre » (Soulignons qu'ici ses prénoms sont encore omis)

La rue *Haudry* rappelle l'ingénieur en chef de ce nom, auquel le Havre doit de nombreux travaux maritimes de 1812 à 1823. Il mourut en cette ville, emportant l'estime et la considération générale.



Cote : [BA3844](#)* - Titre : Notices sur quelques enfants du Havre qui ont illustré leur pays .. - Date : 1867 - Auteur : VESQUE (Charles Théodore)

L'auteur envisageait de débaptiser des rues de la ville pour leur donner le nom de personnes illustres.

Pas d'index ni de tables des matières, il faut avancer jusqu'à la page 60 ... pour ne pas trouver la rue que l'on cherche !

Puis arrive une seconde partie du livre, « *Les rues dont il faut garder le nom* », et à la page 66, voici la rue Haudry !

* Archives municipales du Havre

NOTICES

sur quelques

ENFANTS DU HAVRE

qui ont illustré leur pays

soit par leurs actes, soit par leurs écrits

ou des

Nouveaux Noms à donner aux Rues du Havre

Par Ch. VESQUE

PRIX : 2 FRANCS

HAVRE,

ALBERT MIGNOT, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE DE L'HOPITAL, 16

1867

C
3844



d'Albany, qui accompagna Marie Stuart en France, et qui descendit dans un des hôtels de cette rue.

Celle de *Baudin* est un hommage à l'amiral de ce nom, ancien négociant havrais.

Celle dite *Begouen*, en souvenir du comte de ce nom, conseiller d'Etat sous Napoléon I^{er}, mort à Gruchet-le-Valasse en 1831, et père de M. Begouen Demeaux, qui fut maire du Havre, de 1821 à 1830, et décédé l'année dernière.

Celle de *Boulogne*, en mémoire de M. Lefroy de Boulogne, Maire-Echevin et qui fut anobli sous Louis XV.

Celle de *Denois*, à la mémoire de M. Denois qui fut commissaire général de la marine, de 1825 à 1838 et mourut à Paris en 1842.

Celle *des Galions* est un souvenir des Galions armés par la Compagnie des Indes, qui avait ses bureaux dans cette rue. Un correspondant anonyme, auquel nous laissons la responsabilité de son renseignement, nous écrit que, dans une grande marée, un galion franchit le quai et entra dans ladite rue. Les quais étaient autrefois beaucoup plus bas qu'ils ne le sont de nos jours.

La rue *Haudry* rappelle l'ingénieur en chef de ce nom, auquel le Havre doit de nombreux travaux maritimes de 1812 à 1823. Il mourut en cette ville, emportant l'estime et la considération générale.

L'allée *Pont Durand* rappelle l'auteur d'un drame en vers : *Le siège du Havre*. D'après un renseignement qu'on nous envoie, cet auteur était un ancien meunier qui s'établit ensuite marchand de bois dans la rue du Corridor. Sur son opuscule imprimé en 1821, il prend le titre de professeur de langues étrangères.

La rue *Saint-Jacques* s'appela rue *des Rotisseurs*. Il était d'usage autrefois d'emporter à la campagne, le dimanche, des plats rôtis chez les traiteurs qui demeuraient tous dans cette rue.

La rue de *Pardieu*, en souvenir du comte de Pardieu, qui habita de longues années son pavillon situé sur les limites de Sanvic, et où il décéda en 1860. Ancien page de Louis XVI, puis officier du génie dans l'armée de Condé, il émigra en Angleterre. Rentré en France, il ne s'occupa que de travaux scientifiques. En 1836, M. de Pardieu fut nommé membre



La rue Haudry de nos jours, au Havre, au nord du bassin Vauban



Participation à l'embellissement de la ville du Havre

L'ingénieur Haudry est également cité (avec ses prénoms !) dans un ouvrage retraçant les grands ouvrages de la ville du Havre*, au sujet d'un différend avec l'architecte qui proposait un projet :

...**Le 15 mars 1816**, le préfet, qui a déjà reçu une lettre du ministre de l'Intérieur sur le sujet, autorise la municipalité à lancer une enquête pour trouver un terrain et choisir « un architecte instruit afin de dresser un projet contenant les plans, coupes et élévations, devis et autres détails estimatifs de la construction projetée », pour un édifice destiné à « embellir la ville ». Le 25 mars, sur proposition du maire, une commission est nommée, qui doit contacter cet architecte « instruit [...] de la capitale ». Sganzin, alors inspecteur général des Ponts et Chaussées, directeur des travaux des ports militaires, vient opportunément de son autorité apporter son appui en rappelant que le plan de 1787 prévoyait le tracé d'un quartier sur cet emplacement. Le 15 mai, le conseil de ville se réunit pour « méditer » sur un projet présenté par Jean-Baptiste-Auguste Labadye, « architecte de Paris » que les commissaires ont contacté, non sans avoir demandé l'avis des ingénieurs des Ponts et Chaussées **Alexis-André Haudry** et Jacques Chevalier

(voir la suite dans les annexes Page 34)

* **Les Embellissements du Havre au XVIII^e siècle** - Aline Lemonnier-Mercier - 2013

Participation à l'assèchement des marais de la Dives

Cf. ses états de services : « Nommé ingénieur en chef de 2^{ème} classe le 1^{er} mai 1812, et chargé à dater du 1^{er} avril au service des ports maritimes du département de la Seine-inférieure. »

Les inondations de la basse vallée de la Dives sont encore au début du 19^{ème} un problème récurrent qui tient à de multiples facteurs, dont l'absence de concertation globale entre les différentes instances concernées. Au niveau institutionnel, 3 circonscriptions administratives se partagent la gestion du réseau hydrographique, ce qui ne facilite pas la tâche.

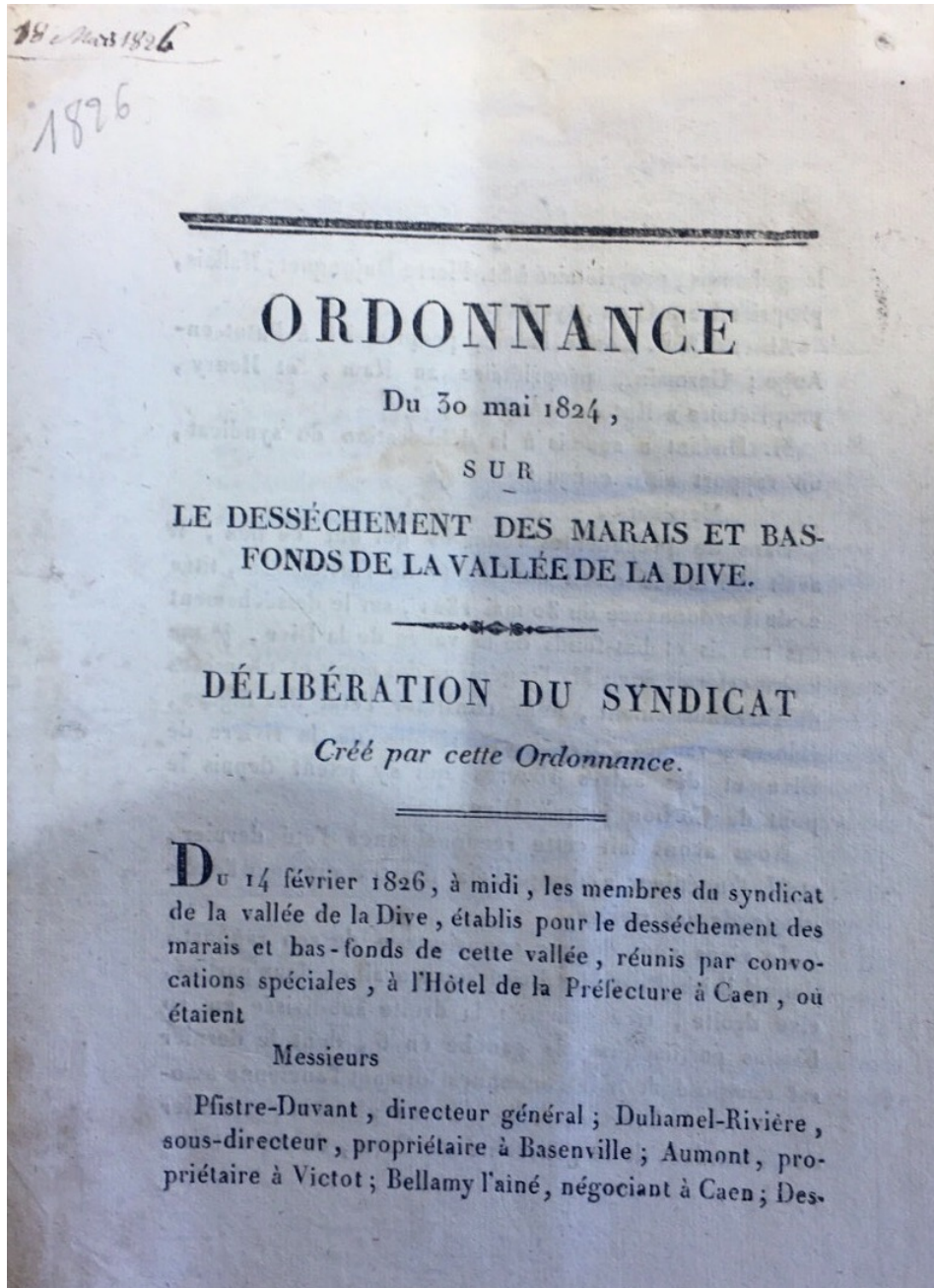
Les grands projets de 1783* avaient été mis à mal par les problèmes financiers inhérents à leur réalisation, par les difficultés administratives corrélées à la turbulence politique de l'époque.

Ces vastes projets d'aménagement de la Dives étaient nés des réflexions du corps des Ponts et Chaussées. Le port de Dives dépendait de la Seine-inférieure, et il est cohérent de penser que l'ingénieur Haudry a été détaché du port du Havre pour gérer les problèmes de l'estuaire de la Dives.

Selon V. Carpentier, Historien, « *Il avait dirigé les grands travaux de drainage des marais de la Dives* » .

*Projet de construction d'un nouveau Pont avec portes à flots à l'embouchure, et mise en place d'un syndicat pour gérer la maintenance du réseau hydraulique

N^o 384. — **ORDONNANCE DU ROI** qui rapporte celle du 30 mai 1821 relative à la formation d'une société sous la dénomination de *communauté des marais de la Dives*, et reconstitue en association distincte et séparée l'ancienne association de la Divette, dont le territoire s'étendait sur les communes de Bures, Bavent, Petiville, Robehomme, Varaville, Gonneville, Merville et Cabourg, département du Calvados. (Paris, 19 Février 1832.)



Qui doit faire quoi, quand, et qui doit payer.

C'est le sujet essentiel des débats et des décisions à prendre, arrive ensuite le problème de leurs mises en œuvre. Un aperçu en est donné par un compte-rendu du syndicat de la Dives de 1826 créé par l'ordonnance de 1821.

Même si cette réunion est postérieure au décès de M. Haudry, on y perçoit clairement **le rôle essentiel d'un ingénieur des Ponts et Chaussées dans l'appréhension globale du problème et de sa résolution concrète sur le terrain.** Le nom de cet ingénieur n'est pas cité, mais on peut supposer qu'il s'est agi de M. Haudry, puis de son successeur.

Les limites de la transmission orale : légende ou vérité ?

Qu'en est-il du contexte de son inhumation sur cette petite parcelle de marais.

Il se dit que cela a donné matière à polémiques dans lesquelles le curé de Robehomme et l'évêque de Bayeux furent impliqués.

Seuls les échanges épistolaires sur cette affaire pourraient nous éclairer avec certitude, mais, malgré plusieurs visites aux AD, ils restent introuvables.

Poursuite du Jeu de piste

Apprenant un jour qu'un élu local fut locataire de la ferme de la Londe, je saisis une opportunité pour le rencontrer et lui parler de ces recherches.

Il m'apprend « qu'environ 20 ans auparavant, un historien l'a accompagné aux Archives Départementales pour lui faire découvrir la correspondance afférente à l'affaire de cette tombe du marais. Mais il aurait depuis quitté la région pour un poste de responsabilité dans une autre grande ville du département. »

Au premier contact avec cet historien, il m'assure qu'il va rechercher le dossier dans ses archives personnelles, et peu après, je reçois les cotes tant recherchées.

Enfin, c'est **le sésame pour s'y retrouver dans le dédale des archives, série o** (Administration et comptabilité communales,)

Le 1^{er} sous-dossier du carton **O/1611** comporte une lettre datée d'août 1845 du maire de Robehomme au Préfet, lui faisant part de la décision du Conseil municipal d'octroyer la somme de 200 francs pour édifier une pierre tombale sur la tombe du Sieur Jean-Baptiste Vrad, curé de Robehomme, décédé le 16 juin de cette année 1845.

Le 2^{ème} sous-dossier s'ouvre sur 4 lettres, en excellent état de conservation, qui révèlent le **déroulement de « l'affaire Haudry » à Robehomme.**

Et le nœud de cette affaire, c'est le refus de ce même curé Vrad de donner la bénédiction d'usage pour l'inhumation de M. Haudry !

Notons d'abord que dans ces lettres, le nom de l'ingénieur est bien orthographié « HAUDRY », et que ses prénoms ne sont encore jamais mentionnés.

La lettre n°1 est celle de Monsieur Jobert à Monseigneur l'évêque de Bayeux.

Le 5 septembre 1823 : un parent d'Alexis-André HAUDRY, Pierre Jobert, qui était propriétaire de la parcelle du marais où fut inhumé l'ingénieur, expose sa requête : le curé a refusé la bénédiction de la sépulture lors de la mise en terre, et il s'en réfère à l'évêque.

La lettre n°2 est celle de l'évêque de Bayeux au curé de Robehomme.

Le 12 septembre 1823, l'évêque demande des explications précises au curé du village.

La lettre n°3 est une réponse du curé de Robehomme à l'évêque de Bayeux, d'abord envoyée au curé de Troarn, écrite le 23 septembre 1823, et transmise en pièce-jointe à l'évêque avec la lettre n°4, après un délai de réflexion.

La lettre n°4, plus modérée et plus concise, est écrite 1 mois plus tard le 25 octobre 1823 arrive à l'évêché.

* * *

Dans l'état actuel des recherches, nous ne savons toujours pas si la tombe fut bénie par un ecclésiastique, mais la lettre de Pierre Jobert donne suffisamment de précisions qui laissent penser que dans la ville du Havre, la reconnaissance du mérite d' Alexis Haudry fut patente, et que les honneurs lui furent religieusement rendus à son décès.

Suivent les transcriptions des 4 lettres dans l'ordre chronologique et dans l'intégralité de la forme.

1- Lettre de Monsieur Jobert à Monseigneur l'évêque de Bayeux

Caen, le 5 septembre 1823.

Monseigneur

Le 27 août dernier Mr Haudry notre parent, chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, Ingénieur en chef des travaux maritimes des ports du Département de la Seine inférieure, est mort au Havre de Grâce *.

en son vivant il avait désiré être enterré en la paroisse de Robehomme, Canton de troarn, arrondt de Caen et il avait lui-même désigné spécialement l'endroit où il désirait que son corps fut déposé.

Après qu'il eut reçu au havre les derniers secours de la religion, ses dépouilles mortelles furent placées avec pompe en présence du clergé, de toutes les autorités et de la garnison de la place sur une péniche de la marine royale et transportées par la rivière de Dives en la Commune de Robehomme.

Notre premier soin fut de solliciter de Mr le curé le secours de son ministère, pour placer le corps du défunt en sa dernière demeure ; mais Mr le curé nous observa que le corps n'étant point déposé en terre Sainte, il n'entrait pas dans l'étendue de ces devoirs de faire la bénédiction du lieu et que c'était à vous, Monseigneur, que la famille devait s'adresser.

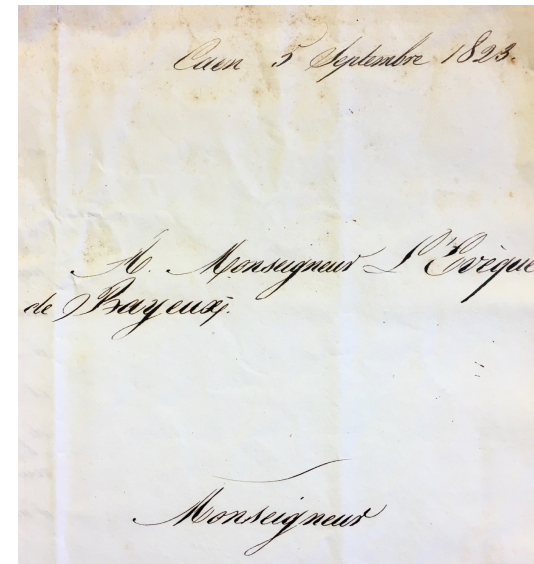
Après avoir rempli religieusement les dernières volontés du défunt, nous osons solliciter de votre bienveillante bonté, Monseigneur, l'autorisation de faire bénir le lieu où reposent les restes de notre parent et la permission de faire célébrer les services et prières d'usage pour le repos de son âme.

Daignez jeter un regard favorable sur l'objet de notre demande et sanctifier du sceau respectable de notre religion le dernier azile d'un homme aussi recommandable par ses vertus privées que par les talents distingués qu'il déploya dans les fonctions dont l'avait honoré le gouvernement

Je suis avec le plus profond respect, Monseigneur
Votre très humble et très obéissant serviteur.

Mr JOBERT

rue de la Fontaine n°4 CAEN



*D'après d'autres recherches de F. Roughol sur **Edme Pierre JOBERT**, c'était un bourgeois de Caen, employé aux subsistances militaires, né le 31 janvier 1767 dans la paroisse Saint-Gervais et Saint-Protais de Paris (IV). La suite des recherches nous apprend qu'il épousa le 26 février 1795 à Caen, **Marie Louise Olimpie TURPIN-DELISLE**, fille de Louis, directeur des messageries de Caen et du Cotentin.*

*Une précision sur « Le Havre de Grâce » : le 8 octobre 1517, François 1er signe la charte de fondation d'un nouveau port face à l'Angleterre

2- Lettre de l'évêché de Bayeux au Curé de Robehomme

À Monsieur le curé de Robehomme,

Caen, le 12 septembre 1823

Monsieur le Curé,

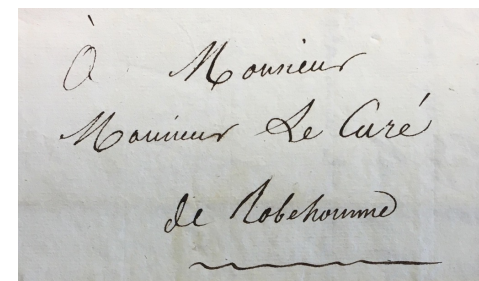
Je vous Communique une demande de M. Jobert au sujet d'un M. Haudry inhumé sur votre paroisse. Veuillez bien me donner des renseignements sur cette affaire.

- 1°. le Corps de M. Haudry est-il venu du havre accompagné d'un ecclésiastique ?
- 2°. vous a-t-on remis quelqu' acte portant qu'il professait la religion catholique ?
- 3°. vous a-t-on requis de faire les cérémonies religieuses de l'inhumation et les avez-vous faites, excepté le dépôt du corps dans le lieu de sépulture ?
- 4°. l'endroit où il est enterré est-il décent, séparé par mur haies ou fossés de manière qu'on puisse le bénir ?
- 5°. enfin l'autorité civile a-t-elle autorisé l'inhumation dans un lieu qui n'était pas consacré à la sépulture ?

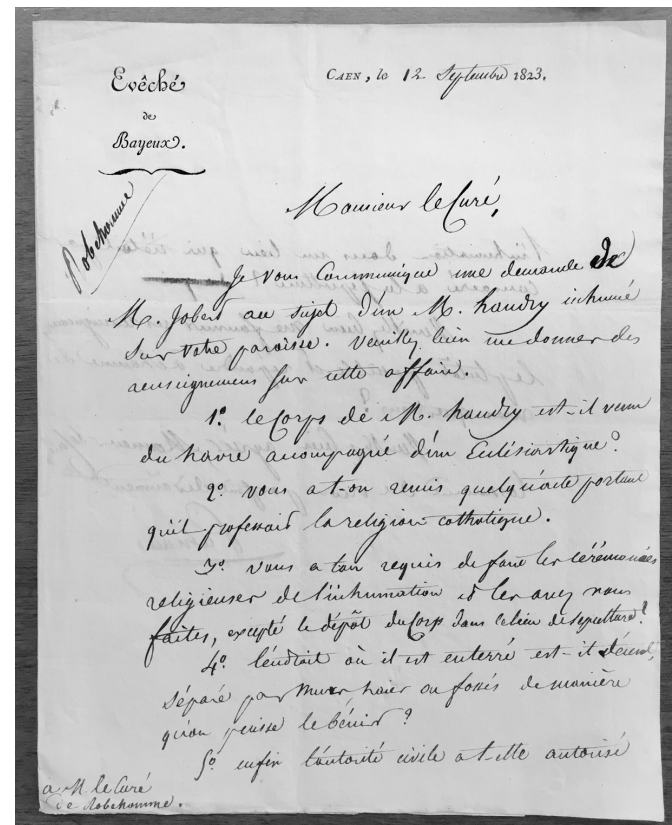
Veuillez bien me fournir ces renseignements le plus tôt possible et répondre à chacune de mes questions ?

Veuillez bien agréer, Monsieur le Curé, l'assurance de mon parfait dévouement.

signature illisible



À Monsieur
le Curé
de Robehomme



Evêché
de
Bayeux.

CAEN, le 12. Septembre 1823.

Monsieur le Curé,

Je vous communique une demande de M. Jobert au sujet d'un M. Haudry inhumé sur votre paroisse. Veuillez bien me donner des renseignements sur cette affaire.

- 1°. le corps de M. Haudry est-il venu du havre accompagné d'un ecclésiastique ?
- 2°. vous a-t-on remis quelque acte portant qu'il professait la religion catholique ?
- 3°. vous a-t-on requis de faire les cérémonies religieuses de l'inhumation et les avez-vous faites, excepté le dépôt du corps dans le lieu de sépulture ?
- 4°. l'endroit où il est enterré est-il décent, séparé par mur haies ou fossés de manière qu'on puisse le bénir ?
- 5°. enfin l'autorité civile a-t-elle autorisé l'inhumation dans un lieu qui n'était pas consacré à la sépulture ?

M. Le Curé
de Robehomme.

3- Lettre du Curé de Robehomme à l'évêché de Bayeux, via le curé de Troarn.

Robehomme le 21 septembre 1823

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements que vous me demandez au sujet d'un M. Haudry décédé le vingt sept août dernier au Havre de grace et dont les dépouilles mortelles ont été apportées à Robehomme.

1°- Le corps de M. Haudry n'était point accompagné d'un ecclésiastique.

2°- on ne m'a présenté aucun acte attestant qu'il professait la religion catholique, sinon un billet signé d'un Vicaire, mais qui ne m'a point paru authentique, la signature n'étant point approuvée et ce billet n'étant point accompagné d'un permis de transport venant de l'autorité ecclésiastique.

3°- on m'a requis de faire les cérémonies religieuses dans le pré où il avait demandé à être enterré, mais ne croyant pas pouvoir accorder les honneurs religieux de la sépulture à un homme qui ne voulait point être inhumé en terre sainte et les ayant refusés pour cette raison, on m'a prié afin, disait-on, d'éviter le scandale d'y aller d'honnête homme à honnête homme (c'est leur expression) comme témoin, ce que j'ai cru également devoir refuser puisque cette fonction n'est point celle du curé mais bien celle du maire de la commune.

4°- le lieu ou il a été enterré est un coin de pré qu'ils ont séparé par quelques piquets et qui est couvert d'eau dans l'hiver et qui décemment je crois ne peut pas être béni. D'ailleurs les paroissiens ne seraient pas édifiés s'il obtenaient cette permission.

5°- le maire, sans y être autorisé, a présidé à l'inhumation en qualité d'officier public, comme témoin de la déposition du corps.

NB. monsieur Jobert et toute sa famille bien loin d'être aussi religieux qu'ils semblent l'être dans la supplique adressée à Mgr sont le scandale de toute la paroisse de Robehomme, n'assistant jamais aux offices ni ici, ni ailleurs, transgressant et faisant transgresser les lois de l'église à ceux qui dépendent d'eux. De plus il paraîtrait que l'intention de Mr Jobert serait que lui et sa famille fussent enterrés dans ce même lieu, ce qui causerait le plus grand scandale à toute la paroisse surtout si l'on exigeait que le curé prêtât son ministère à un acte qui ne respirerait que l'impunité et l'irreligion.

Veuillez me croire, Monsieur, avec estime et considération, Votre très humble et obéissant serviteur
J.B. Vvard curé de Robehomme

J'ai communiqué ma réponse à Monsieur le curé de Troarn qui sait comme les choses se sont passées, il n'y voit rien qui empêche de vous l'envoyer.

En conclusion,

Détaché du port du Havre sur le territoire de la basse vallée de la Dives, Alexis-André HAUDRY a choisi le lieu de son inhumation dans le marais de Robehomme, face à l'estuaire de la Dives, ce qui est un témoignage capital de son implication professionnelle et personnelle.

Si son mérite a été reconnu en son temps par la ville du Havre, 200 ans plus tard la restauration de sa sépulture au sein du marais de la Dives s'accompagne également de la réhabilitation de sa mémoire, de son identité, de ses états de service et de son œuvre particulière au sein des marais.

Marie-Thérèse MATRAS

Le 1^{er} octobre 2021



*A suivre,
Annexes documentaires*



Alexis André HAUDRY
Familles élargies
paternelle & maternelle



Convergence des arbres généalogiques
d'A.A. HAUDRY et de E. JOBERT
vers leur ancêtre commun

Compléments d'information

Si le mystère de la tombe du Marais de Robehomme se trouve dorénavant élucidé en grande partie, bien des questions peuvent encore se poser sur la vie d'Alexis André Haudry.

Deux cents ans plus tard, la recherche généalogique peut déjà éclaircir l'interrogation quant au lieu de l'inhumation, pour retrouver le lien qui reliait AA Haudry et le propriétaire de la parcelle du marais.

Le cadastre napoléonien indique bien « le tombeau de Mr Audry, (mal orthographié) ingénieur en chef des travaux maritimes du Havre », sur une parcelle appartenant à Mr JOBERT Edme Pierre.

La lettre de Mr Jobert adressée à l'évêque commençait par « Mr Haudry, mon parent », mais ces lettres ne furent trouvées que dans les derniers moments de la recherche.

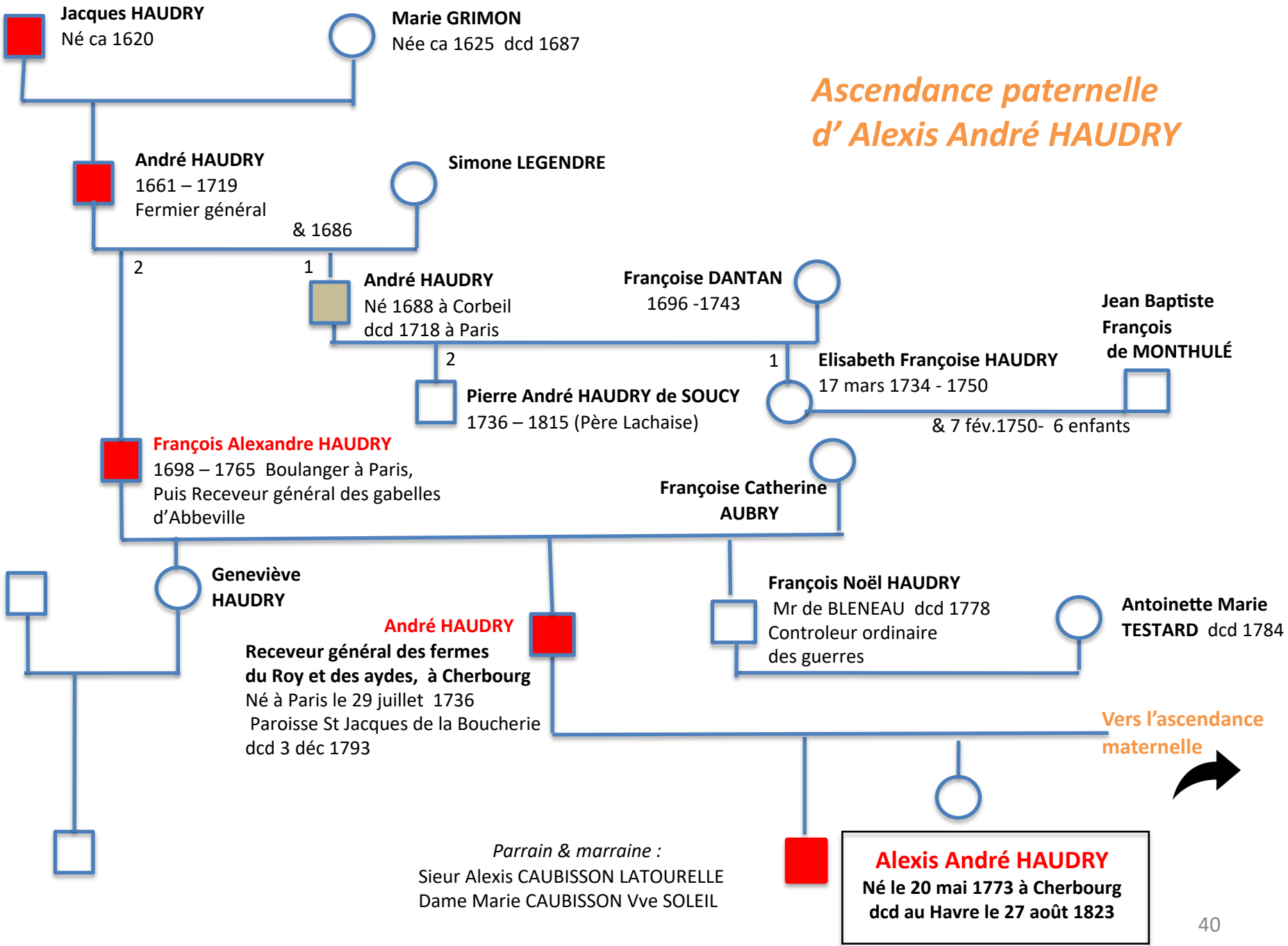
En remontant les arbres généalogiques respectifs, **l'ancêtre commun** s'est révélé en remontant la branche maternelle d'Alexis André Haudry et la branche maternelle de l'épouse d'Edme Jobert.

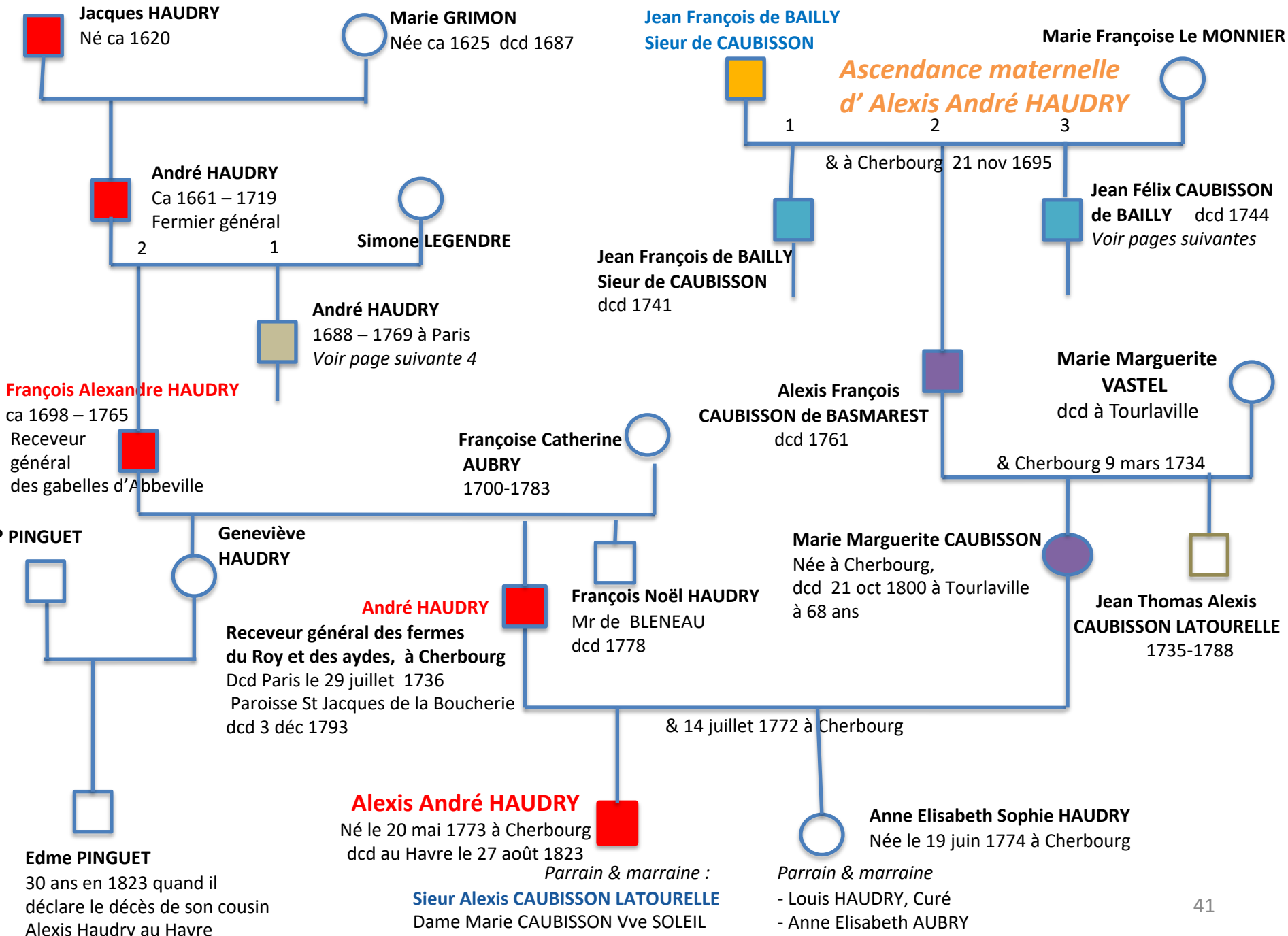
Il s'agit de **Jean-François de BAILLY, Sieur de CAUBISSON** dont nous n'avons qu'une date de mariage en 1695.

Les génogrammes qui suivent développeront les ascendances de chacun convergeant vers cet ancêtre.

& = mariage

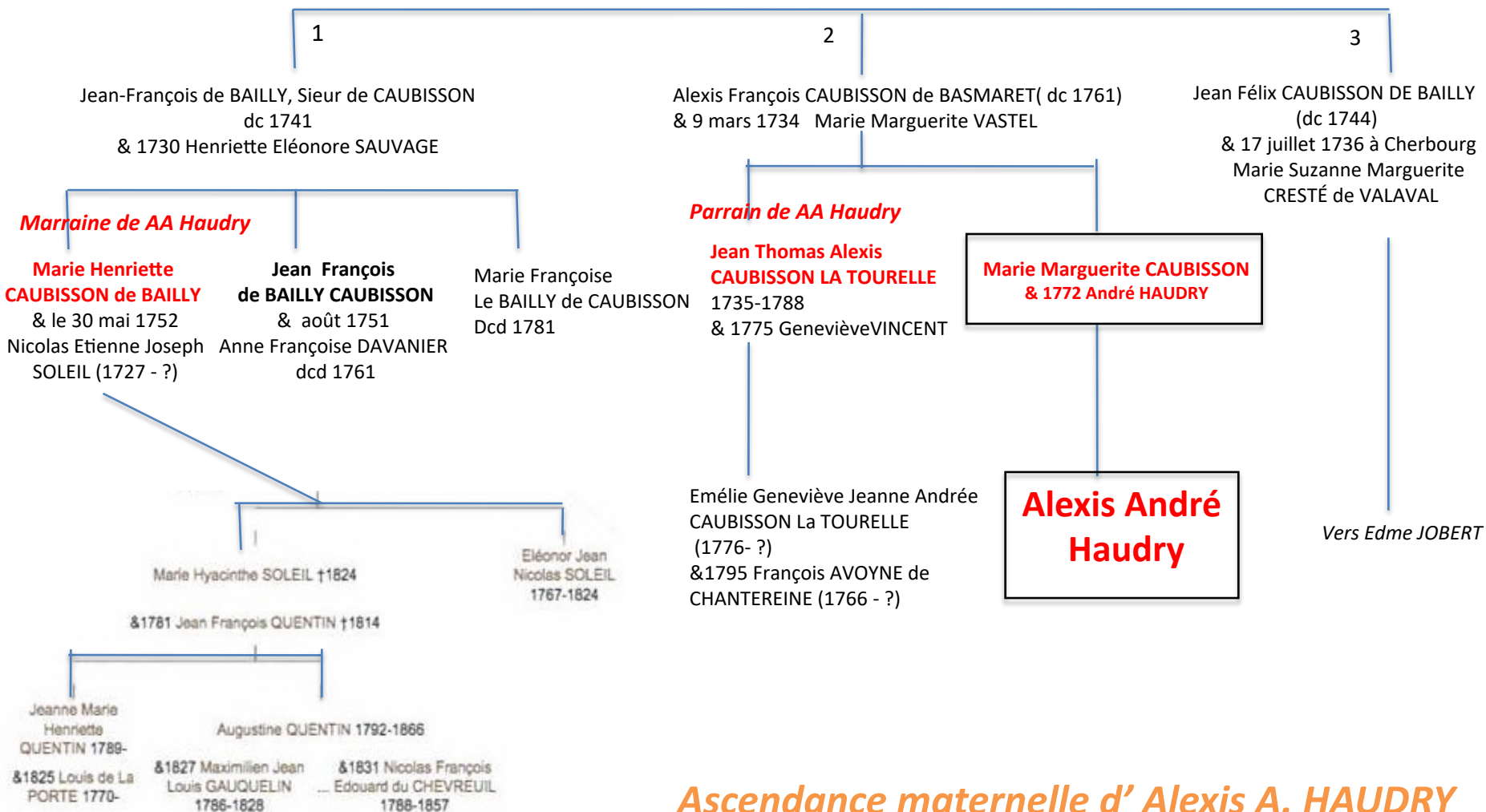
ca = environ



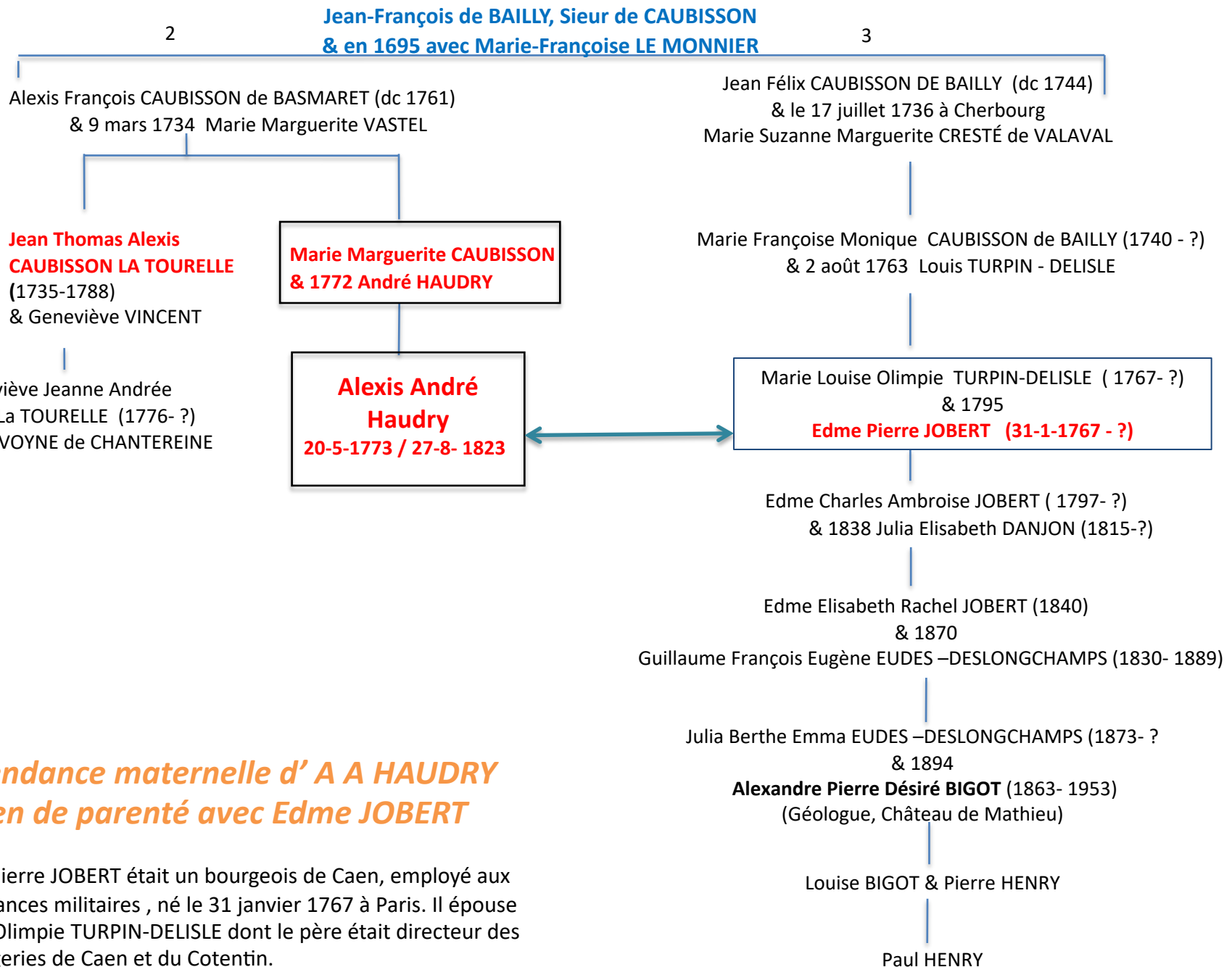


& = mariage
 dc = Décès
 Ca = environ

Jean-François de BAILLY, Sieur de CAUBISSON
 & 21 nov. 1695 avec Marie-Françoise LE MONNIER à Cherbourg



*Ascendance maternelle d' Alexis A. HAUDRY
 puis recherche de la descendance de l'ancêtre
 par les 3 fils*



Ascendance maternelle d' A A HAUDRY et lien de parenté avec Edme JOBERT

Edme Pierre JOBERT était un bourgeois de Caen, employé aux subsistances militaires , né le 31 janvier 1767 à Paris. Il épouse Marie Olimpie TURPIN-DELISLE dont le père était directeur des messageries de Caen et du Cotentin.

Descendant invité à l'inauguration

À Barent, la tombe de l'ingénieur Haudry a été inaugurée

C'est après des mois de recherches puis de travaux que la tombe de l'ingénieur Alexis-André Haudry a été inaugurée, samedi 14 mai 2022, à Barent (Calvados).

 Ouest-France

Publié le 17/05/2022 à 15h12

Des panneaux d'information réalisés par des élèves

Marie-Thérèse Matras, retraitée passionnée par le sujet, s'est penchée sur l'histoire « **du monsieur qui n'était pas de la région** ». L'enquête piétine, la faute au « H » manquant devant le nom d'Audry, répertorié dans le cadastre en 1825. François Roughol, généalogiste, découvre le « H » devant le nom « **dans le registre des anciens élèves de l'école des Ponts et Chaussés** », dans laquelle Alexis-André Haudry a été formé. Cela débloque toutes les recherches. Lionel Duhault, archiviste de Deauville, a mené les recherches aux archives départementales.

Lire aussi : [L'énigme de la tombe du marais de Barent est résolue](#)

Par ailleurs, il y a deux cents ans, les marais de la Dives étaient inondés. L'aménagement d'un pont et de digues en aval, le creusement d'un canal, notamment, ont changé la vie des habitants.

La parcelle, où est placée la sépulture, a été donnée par un membre de la famille lointaine de Haudry : Monsieur Jobert. Samedi, Paul Henry, un lointain descendant, était présent. « **J'ai découvert cette histoire récemment, je n'en avais jamais entendu parler dans la famille** ». La tombe a été nettoyée, ainsi que les berges des lieux.

Des panneaux d'informations ont été créés par les élèves en CM2 de Barent, des textes avec des QR codes et des informations sur l'environnement, avec l'aide de l'Espace public numérique de Gonneville-en-Auge. Un lieu qui mérite aujourd'hui la balade, avec une vue superbe sur les marais.



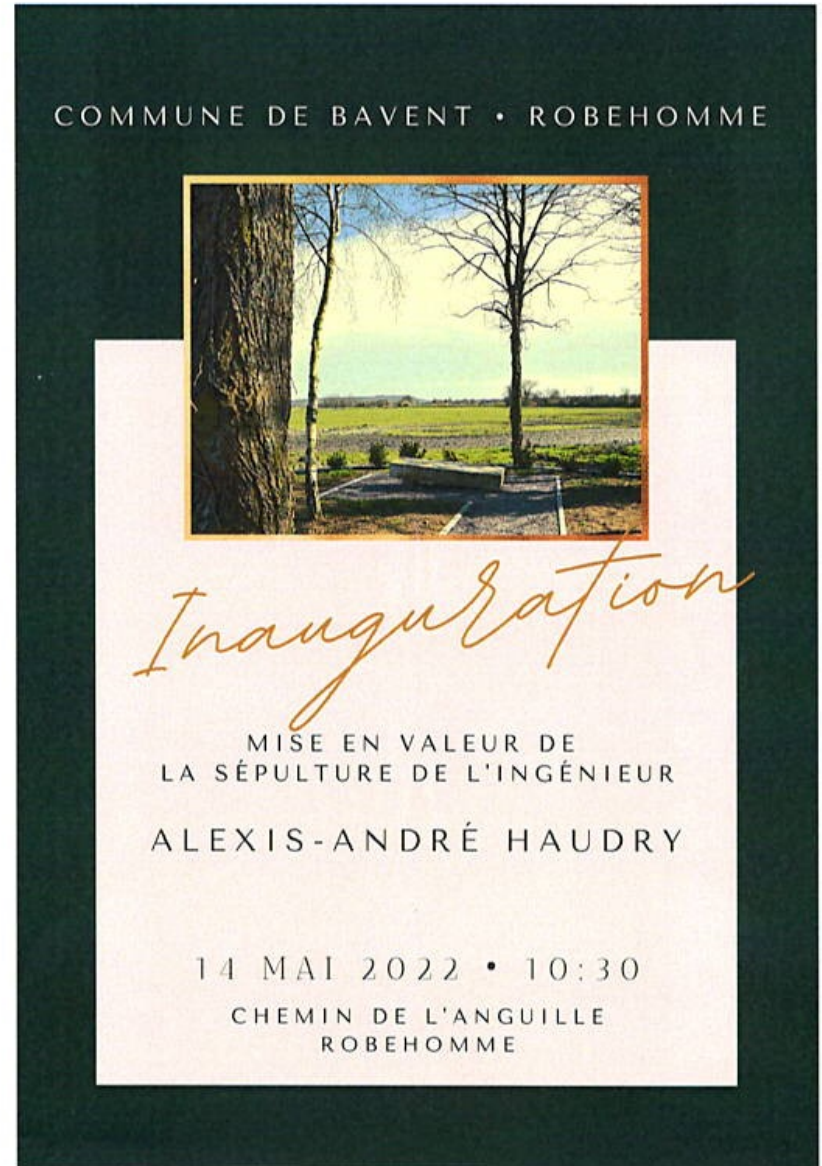
La tombe de l'ingénieur Alexis-André Haudry a été restaurée, le pourtour du lieu aménagé. Des panneaux ont été créés par les élèves de CM2 pour en savoir plus sur le contexte et l'histoire du lieu. | OUEST-FRANCE

« **C'était une sépulture anonyme, discrètement posée dans ce joli coin du marais et depuis bientôt deux cents ans, elle intriguait les promeneurs** », raconte Jean-Luc Garnier, maire de Barent, accompagné par Laurent Marie, maire délégué de Robehomme. Samedi après-midi, les invités étaient nombreux sur le chemin de l'Anguille qui passe dans les marais juste après le lieu-dit La Londe. « **En 2020, la municipalité envisage la restauration de la sépulture et l'aménagement du site** ».



Ci-dessus, la tombe avant les travaux de restauration

Ci-dessous, la rue de Bavent rebaptisée en hommage à l'ingénieur Haudry, mais notons que ses prénoms Alexis-André n'y sont pas encore mentionnés. J'ai tenté de plaider sa cause, mais « c'était trop tard » !



FIN